



HAL
open science

Évolution de la syntaxe du pronom personnel sujet depuis le français médiéval : la disparition d'alternances signifiantes

Sophie Prévost

► To cite this version:

Sophie Prévost. Évolution de la syntaxe du pronom personnel sujet depuis le français médiéval : la disparition d'alternances signifiantes. D. Lagorgette et P. Larrivée (éds). Représentations du sens linguistique, 22, pp.309-329, 2002, Lincom, Studies in Theoretical Linguistics. halshs-00087718

HAL Id: halshs-00087718

<https://shs.hal.science/halshs-00087718>

Submitted on 26 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evolution de la syntaxe du pronom personnel sujet depuis le français médiéval : la disparition d'alternances significantes

Sophie PREVOST, CNRS-LSH Lyon, UMR 8503

0. Abstract

In Medieval French, the syntax of the subject was far freer than it is today. It was mainly conditioned by pragmatic factors, and was therefore more meaningful. This paper focuses on the personal pronoun "he", and tries to account for the different values associated with its different positions. We show the presence of complementary distribution phenomena, in particular between the utterances with "he + verb" and those with "verb + he". This is particularly the case with regard to the initial elements, which have an influence on the interpretation of the whole utterance. More precisely, it appears that the utterances with a postverbal subject are characterised by different sorts of disruptions with respect to the preceding context. We moreover question the status of the evolution of the syntax of the subject personal pronoun as a real case of grammaticalization.

1. Introduction

En français moderne, l'ordre des mots est prioritairement régi par un principe grammatical, lequel impose, dans les propositions déclaratives, d'une part des séquences Verbe-Complément essentiel, et, d'autre part, l'expression et l'antéposition au verbe du sujet. Il s'agit là du cas de figure le plus fréquent, mais ce qui peut être désormais considéré comme une norme tolère des exceptions, tant pour le complément que pour le sujet. Dans la mesure où nous nous intéresserons ici au second, nous ne nous attarderons pas sur le premier. Voici en revanche quelques exemples de non-expression et de postposition du sujet :

- (1) a. Il ne sonna qu'une fois et \emptyset entra aussitôt dans la maison
- (2) a. Paul ne supporte plus son patron. Aussi a-t-**il** décidé de démissionner. Peut-être changera-t-**il** d'avis.

En ce qui concerne la position, si l'inversion¹ du sujet est globalement plus contrainte que par le passé, celle du sujet pronominal (2), paraît l'être davantage encore que celle du sujet nominal, apparaissant typiquement, pour ne pas dire exclusivement, derrière certains adverbes.

L'inversion nominale connaît aussi des contraintes : ainsi elle n'est pas possible dans les contextes syntaxiques des exemples précédents (sauf s'il y a pause après l'adverbe), d'où le recours à l'inversion dite complexe :

- (3) Aussi **Paul** a-t-**il** décidé de démissionner.

Elle apparaît cependant dans des contextes syntaxiquement plus variés :

- (4) a. Au fond du jardin se trouve **un vieux tilleul**.
- (5) a. Soudain surgit devant nous **un énorme tigre**.

¹ Nous considérons « postposition » comme un terme neutre, alors qu'« inversion » dénote un caractère marqué : quantitativement minoritaire. De ce point de vue, les deux termes sont pertinents pour rendre compte des séquences Verbe-Sujet en français moderne, et ils le sont pareillement pour rendre compte des séquences Verbe-Pronom personnel sujet en français médiéval, puisque celles-ci sont toujours moins nombreuses, dans un même texte, que les séquences Pronom personnel sujet-Verbe (ce qui n'est pas le cas des séquences Verbe-Sujet nominal). Nous reviendrons sur ce point.

- (6) a. Sont déclarés reçus **tous les candidats ayant obtenu une note supérieure à 10.**

Or cette plus grande variété, bien qu'associée à certaines contraintes (en particulier informationnelles et prosodiques), donne l'impression au locuteur moderne que l'inversion nominale ne présente pas le caractère "figé" que l'on attribue souvent à l'inversion pronominale, et elle semble donc jouir d'une plus grande liberté, au moins sur le plan syntaxique.

Il n'en demeure pas moins que les deux n'apparaissent plus en français moderne que dans des cas assez bien répertoriés, et plutôt à l'écrit qu'à l'oral, au moins pour les sujets nominaux. On peut donc considérer que la syntaxe du sujet est assez rigide, tant du point de vue de l'expression que de la position, au moins dans la langue écrite normée : de ce point de vue, elle ne véhicule pas une grande valeur sémantique. Il est cependant vrai que l'expression du sujet, là où elle n'est pas obligatoire, est porteuse de signification :

- (1) b. Il ne sonna qu'une fois et **il** entra aussitôt dans la maison.

L'alternance possible dans certains cas de la position du sujet nominal l'est pareillement:

- (4) b. **Un vieux tilleul** se trouve au fond du jardin.
(5) b. **Un énorme tigre** surgit soudain devant nous.
(6) b. **Tous les candidats ayant obtenu une note supérieure à 10** sont déclarés reçus.

La position du pronom personnel semble en revanche peu sujette à variation, à moins de modifier l'énoncé (insertion d'une pause après l'adverbe ou déplacement) :

- (2) b. Paul ne supporte plus son patron. Aussi, **il** a décidé de démissionner. **Il** changera peut-être d'avis².

Le français moderne connaît donc de possibles "effets de sens" (à peine esquissés ici) liés à l'expression et à la position du sujet, mais ceux-ci sont bien moindres qu'ils ne l'étaient autrefois.

La syntaxe du français médiéval se caractérise en effet par une bien plus grande souplesse. Cela ne signifie pas qu'elle n'est pas régie par certains principes, mais ceux-ci ne sont pas, d'une manière prépondérante, de nature grammaticale.

La non-expression du sujet est fréquente : à la fin du 15^{ème} siècle, dans certains textes, elle avoisine encore 40% des propositions déclaratives, et de nombreux cas ne seraient plus acceptables aujourd'hui :

- (7) Et incontinant qu'ilz les eurent fait lire, ilz me firent tirer a part, et tindrent conseil. Au bout de deux heures apres, Ø m'envoyèrent querir, et me firent responce... (*Jehan de Paris*, fin 15^{ème})

De même, les cas de postposition du sujet sont bien plus nombreux qu'aujourd'hui (au début du 15^{ème} siècle, ils dépassent parfois ceux d'antéposition - au moins pour les sujets nominaux), et présentent bon nombre de constructions qui ont désormais disparu :

- (8) Et non obstant que Guillemme de Flavy, capitaine d'ycelle ville de Compiengne, euyst son pardon et rémission du Roy, pour la mort du seigneur

² « Peut-être qu'il changera d'avis » est possible aussi, mais correspond à un style plus relâché.

- du Rieu, mareschal de France, qui estoit mort en ses prisons, toutefois n'ala **il** point devers le Roy (*Chronique* de Monstrelet, milieu 15^{ème})
- (9) Lors entre en soussy et en tourment **le povvre mary**...(*Les QV joyes du mariage*, début 15^{ème})

Parler du français médiéval est certes bien simplificateur pour envisager une période qui s'étend du 11^{ème} siècle (voire du 9^{ème}, mais les textes sont rares) au 15^{ème} ou au 16^{ème} siècle. Nous aurons l'occasion d'affiner cette chronologie, mais disons que ce qui caractérise cette période, au-delà des possibles disparités d'un siècle à l'autre, est une souplesse de l'expression et de la position du sujet plus grande qu'aujourd'hui, jusqu'à ce que, disons, le "poids de la grammaire" devienne de plus en plus lourd.

Il est pareillement réducteur de parler de la syntaxe "du" sujet en français médiéval (comme en français moderne d'ailleurs). En effet, au-delà de certains points communs (relative liberté comparée à aujourd'hui), sujets nominaux et sujets pronominaux présentent des comportements différents. C'est aux seconds que l'on s'attachera ici, et plus précisément aux pronoms personnels³ : il est en effet intéressant d'envisager un type de sujet dont la syntaxe est désormais fortement contrainte, pour ne pas dire figée.

Parmi les pronoms personnels sujets (désormais Sp), nous envisagerons les pronoms anaphoriques de 3^{ème} et 6^{ème} personnes (désormais « il » /Sp), en laissant de côté les indexicaux. Pour des raisons ne seraient-ce que référentielles, il est selon nous souhaitable de ne pas les assimiler les uns aux autres, et nous avons choisi de traiter les plus fréquents, qui, on le verra, soulèvent à certains égards de sérieuses difficultés.

Nous considérons qu'il existe trois modes de réalisation du pronom personnel sujet : son antéposition au verbe, sa postposition et sa non-expression (même s'il est vrai que dans certains cas le sujet non-exprimé peut être considéré comme un sujet nominal omis, il s'agit le plus souvent d'un sujet pronominal). La non-expression est parfois assimilée à la postposition : cela nous semble très discutable, en particulier lorsque l'on observe la fréquence de la première comparée à la relative rareté de la seconde.

Rendre pleinement compte de la syntaxe du Sp supposerait donc de considérer, à côté des cas d'antéposition et de postposition, tous ceux de non-expression. Nos recherches sont encore trop peu avancées sur ce dernier point pour que l'on puisse proposer des conclusions fiables.

Nous nous attacherons donc à la seule position de Sp, en essayant de rendre compte des significations attachées à l'alternance SpV/VSp, à propos de laquelle nous formulons l'hypothèse qu'elle n'est pas aléatoire. On envisagera par ailleurs les raisons pour lesquelles cette alternance s'est perdue, ou en tout cas fortement raréfiée, et les conséquences de cette évolution.

2. Comment interpréter l'alternance SpV/VSp ?

2.1. Les données du problème

L'interprétation de la postposition de Sp, en français médiéval, présente des difficultés que l'on ne rencontre pas avec les autres sujets.

L'explication traditionnellement proposée pour rendre compte de la postposition du sujet en général repose sur un double principe : d'une part, il existe en ancien français une déclinaison permettant une souplesse dans l'ordre des mots, et, d'autre part, le verbe doit se trouver en seconde position (contrainte dite "V2"). Dès lors, si un élément autre que le sujet occupe la 1^{ère} position dans l'énoncé, celui-ci est postposé au verbe. La chute de la déclinaison et la disparition de la contrainte V2 (en moyen français) auraient conduit à la fixation du sujet en

³ Pronoms indéfinis et impersonnels offrent en effet des spécificités référentielles qui ne permettent pas de les associer aux pronoms personnels (il est d'ailleurs notable que le comportement des indéfinis s'apparente davantage aux sujets nominaux), et la place nous manque pour développer leur étude.

position préverbale. Si ces phénomènes ont assurément joué un rôle, ils ne suffisent néanmoins pas à expliquer la postposition du sujet ni son recul ultérieur.

En effet, d'une part il apparaît que les verbes en 3^{ème} ou au contraire en 1^{ère} position ne sont pas si rares, et, d'autre part, la déclinaison s'avère déficiente dès le 13^{ème} siècle (époque à laquelle la postposition du sujet est encore fréquente). Par conséquent, déclinaison et contrainte "V2" ne peuvent à elles seules rendre compte des cas de postposition, de même que leur disparition ne suffit à expliquer le recul de celle-ci.

Le recours à un principe d'organisation de l'ordre des mots semble en revanche mieux permettre de rendre compte de la répartition des éléments de l'énoncé autour du verbe.

En effet, il est désormais admis (en particulier depuis les travaux de Vennemann (1976) et de Combettes (1988)) que l'ordre des mots, en ancien français, était régi par un principe informationnel/fonctionnel, formulé soit en termes de topique (ce dont on parle) - commentaire, soit en termes de thème (élément porteur de la plus faible charge informative) - rhème. Dans cette perspective, la postposition du sujet s'explique du fait qu'il n'est pas le topique ou est porteur d'une charge informative élevée. Si un tel principe s'avère pertinent pour rendre compte des sujets nominaux postverbaux⁴, d'emblée il pose en revanche un problème pour les pronoms personnels sujets, au moins pour le plus fréquent d'entre eux, « il ». En effet, celui-ci est à la fois un topique par excellence et porteur d'une faible charge informative : il est *a priori* malaisé d'expliquer sa position postverbale par le principe informationnel. Cela explique d'ailleurs probablement sa rareté en cette place depuis les plus anciens textes : sa postposition est toujours minoritaire, et toujours inférieure à celle des sujets nominaux ou des pronoms indéfinis sujets.

Face à cette difficulté, on peut considérer comme un "automatisme" l'inversion de Sp derrière certains éléments. Cette solution n'est pas très satisfaisante, et, en tout cas, sa valeur explicative est pour le moins limitée : pourquoi la postposition derrière certains éléments et pas derrière d'autres ? On peut aussi concevoir que la position postverbale de Sp est due à la présence, en tête d'énoncé, d'éléments topicaux ou thématiques. Mais, d'une part, on constate que les éléments initiaux ne présentent pas forcément cette caractéristique, et, d'autre part, on pourrait avoir dans ce cas des séquences XSpV, attestées par ailleurs, d'autant plus que le verbe, par définition, n'est pas topical, et que bien souvent il est plus rhématique que le sujet. Il ne s'agit pas de remettre en cause la présence en ancien français d'un principe d'organisation fonctionnel, mais, de toute évidence, celui-ci ne permet pas de justifier la postposition de Sp. Il convient donc de dépasser la dimension strictement informationnelle, et d'envisager en outre, non le seul sujet, mais l'énoncé dans son ensemble. Une telle attitude permet de mettre au jour des phénomènes susceptibles de rendre compte de la position postverbale de Sp.

2.2. Présentation du corpus

Idéalement, on aimerait proposer des résultats issus de l'analyse de nombreux textes, de genres distincts, et correspondant à des synchronies rapprochées. Cela permettrait de s'approcher d'une étude véritablement diachronique. Notre contribution sera, à cet égard, bien plus modeste. Elle correspond par ailleurs à un choix, celui de privilégier la langue d'une période transitoire en ce qui concerne la syntaxe du sujet : le 15^{ème} siècle. Il nous a néanmoins semblé bon de considérer, en contrepoint, deux textes plus anciens.

Le corpus se compose donc de deux textes du début du 15^{ème} siècle (*Les QV joyes du mariage*, abr. *QJM*, et les *Chroniques* de Froissart, abr. *Froissart*), de deux textes du milieu du 15^{ème} siècle (*Cent nouvelles nouvelles*, abr. *CNN*, et *Chronique* de Monstrelet, abr. *Monstrelet*), de deux textes de la fin du 15^{ème} siècle (livre 1 des *Mémoires* de Commynes, abr. *Commynes*, et *Le roman de Jehan de Paris*, abr. *Jehan*), d'un texte du début du 14^{ème} siècle (*La vie de Saint Louis* de Joinville, abr. *Joinville*) et d'un texte du premier tiers du 13^{ème} siècle (*La mort le roi Artu*, abr. *Artu*).

⁴ Même s'il doit être complété par une dimension pragmatique plus large (cf. Prévost, sous presse).

Toutes ces œuvres sont en prose. Pour chacune d'elles, les relevés ont été effectués dans un échantillon oscillant entre 30000 et 35000 mots, correspondant à l'œuvre entière (ou presque) pour certaines (*Jehan de Paris*, *Commynes* et *QJM*), au début du texte pour les autres. Le corpus constitué à l'issue des relevés comprend 1575 propositions déclaratives incluant un Sp préverbal ou postverbal.

Voici leur répartition dans les différents textes :

	Enoncés V- Sp	Enoncés Sp - V	Total énoncés Sp
<i>Artu</i>	39 16.5⁵	198 83.5	237
<i>Joinville</i>	19 7.1	248 92.9	267
<i>QJM</i>	25 7.2	323 92.8	348
<i>Froissart</i>	38 18	173 82	211
<i>Monstrelet</i>	1 1.3	75 98.7	76
<i>CNN</i>	14 7.7	167 92.3	181
<i>Commynes</i>	7 6.9	95 93.1	102
<i>Jehan</i>	11 7.2	142 92.8	153

La première remarque qui s'impose est que l'inversion du Sp est toujours largement minoritaire. Au-delà de ce constat, on ne peut que souligner l'assez grande disparité des chiffres. En effet, le nombre d'énoncés incluant un Sp est très variable d'un texte à l'autre (rapport de 1 à 4.8). En outre, les pourcentages d'inversion semblent pareillement assez fluctuants. Il est vrai que, si l'on met de côté *Froissart* et *Monstrelet*, en les décrétant "marginaux", on peut considérer que le moyen français inaugure, avec *Joinville*, une baisse notable du taux d'inversion, qui se situe désormais autour de 7%. Une telle analyse est corroborée par ce que nous savons par ailleurs de l'évolution de la postposition du sujet de l'ancien au moyen français.

En revanche, si l'on prend en compte *Froissart* et *Monstrelet*, il devient difficile de déceler une tendance évolutive nette. Certes, le nombre de textes est peu élevé, mais la prise en compte de textes supplémentaires ne permet pas plus de dégager une véritable évolution. Ainsi, à titre indicatif, les pourcentages d'inversion de Sp dans deux textes du milieu du 15^{ème} siècle, *Le roman du Conte d'Artois* et *Jehan de Saintré*, sont respectivement de 9.2% et de 12.4%, c'est à dire supérieurs à ceux de *Monstrelet* mais aussi de *CNN*. De même, si au milieu du 16^{ème} siècle le pourcentage d'inversion dans *L'Heptaméron* de M. de Navarre, 7%, s'inscrit dans la lignée des quatre derniers textes de notre corpus, le *Tiers Livre* de Rabelais (même époque) présente en revanche un pourcentage de 24% !

De toute évidence, les données quantitatives sont à manier avec prudence, et une étude plus vaste permettra peut-être de décider si *Froissart* et *Monstrelet* sont "marginaux" ou non.

Il n'est par ailleurs pas si surprenant de trouver de tels écarts⁶ d'un texte à l'autre : à une époque où la langue n'est pas encore aussi réglementée qu'elle le sera dans les siècles ultérieurs, les variations entre textes sont prévisibles. Sans parler de véritables idiolectes, on peut en revanche faire l'hypothèse que nous sommes face à des micro-systèmes, au moins en ce qui concerne la syntaxe de Sp.

L'analyse des données, à laquelle nous allons maintenant nous attacher, semble en tout cas aller dans ce sens.

2.3. Analyse des données

⁵ Les chiffres en gras et italiques correspondent au pourcentage du type d'énoncés sur le total des énoncés Sp (dernière colonne).

⁶ Ecarts qu'il faut cependant relativiser : s'il est vrai que le rapport est de 1 à 18, le pourcentage reste cependant toujours inférieur à 20%.

L'étude détaillée des énoncés à pronom personnel sujet frappe par la relative disparité des cas, quelle que soit la position du sujet. On voit cependant se dessiner quelques régularités, et, en outre, au-delà de la diversité, on peut déceler certaines opérations sous-jacentes.

2.3.1. Eparpillement... mais répartition complémentaire

L'une des premières impressions qui se dégage de l'observation du corpus est que, à plusieurs égards, il n'est pas si facile d'opposer les énoncés VSp aux énoncés SpV, quelle que soit l'époque du texte.

En effet, on constate que, dans les deux cas, la proposition peut aussi bien être en début de phrase, ou coordonnée, ou bien encore derrière une subordonnée⁷. Par ailleurs, si l'on considère la mention du sujet dans la proposition précédente, quelle que soit la nature de celle-ci (indépendante ou subordonnée), on rencontre tous les cas de figure : expression nominale (10 et 11) et pronominale (12 et 13), en fonction sujet ou complément, ou expression \emptyset (14), généralement en fonction sujet, ou encore, bien que plus rare, absence (le référent du sujet est dans ce cas mentionné dans une proposition plus lointaine, ou bien il est inférable).

- (10) Et a cele bataille **frere Guillaume**, le mestre du Temple, perdi l'un des yex <yeux>, et l'autre avoit **il** perdu le jour de quaresme pernant <mardi gras> (*Joinville*)
- (11) Car, pour vray, s'il y eust eu seulement **dix combatants de la partie des François**, **ils** eussent bien gardé le passage contre ledit duc d'Yorch (*Monstrelet*)
- (12) ...mes <mais> **elle** a bien a faire ciens <ici> et **elle** est toujours par chemins (*QJM*)
- (13) Et par là fut finée sa vie et sa maison destruite ; et si **elle** ne l'est du tout, si <toutefois> est **elle** bien desollée (*Commynes*)
- (14) Si \emptyset ne sont pas coustumier de porter armes, si come <ainsi que> sont cil <ceux> del roialme de Logres, ne <ni> si bon chevalier ne sont **il** mie (*Artu*)

Nous n'avons rencontré l'inversion successive de Sp qu'à une seule reprise, mais, au vu de la rareté du phénomène, cela n'est pas surprenant :

- (15) Mes toutevoies, si come il dit, se mettra **il** en aventure por son creant <sa parole> tenir, car autrement seroit **il** desloiax...(*Artu*)

Il se peut qu'une analyse minutieuse des modalités de l'expression du sujet dans le contexte antérieur, en dépassant les limites de la seule proposition précédente, permette de mettre au jour certaines régularités associées à telle position de Sp.

Il se peut aussi, et cela n'exclut en rien l'hypothèse précédente, que, au-delà du seul sujet, il faille considérer l'énoncé dans son ensemble, et la relation qu'il entretient avec le contexte précédent, plus ou moins large, relation en partie exprimée par les éléments initiaux⁸. Et, de fait, lorsque l'on considère ces derniers, on voit se dégager certaines tendances.

Celles-ci, au moins superficiellement, semblent davantage concerner les énoncés SpV. Pour eux, on observe en effet la présence récurrente, en tête, de certains éléments, et cela quels que soient les textes considérés (bien que ce soit dans des proportions variables).

Plus précisément, il apparaît que trois "structures" reviennent régulièrement : l'absence de tout élément devant le Sp (16), la présence d'une conjonction de coordination (seule) « et », «

⁷ Sachant que, n'ayant pas consulté les manuscrits, nous sommes tributaires de la ponctuation adoptée par les éditeurs modernes.

⁸ C'est à dire précédant le verbe dans les énoncés VSp, le sujet dans les énoncés SpV.

car⁹ » ou « mais » (17 et 18), et, enfin, la présence d'une subordonnée temporelle (exprimant le plus souvent la concomitance, la simultanéité ou la postériorité immédiate), précédée ou non d'une conjonction de coordination (19) :

- (16) **Il** beut ung sceau plain de vin. (*Commynes*)
- (17) Le roy respondi que il en pooient <ils en pouvaient> faire leur volenté, **car il** amoit miex mourir bon crestien que ce qu'il vesquist ou courrous Dieu et sa Mere <dans le courroux de Dieu et de sa Mère> et de ses saints (*Joinville*)
- (18) **Et il** hurte derechef et dit :... (*CNN*)
- (19) **Quant le roy d'Espagne ouyt ceste promesse il** fut terriblement joyeux, ... (*Jehan*)

Voici la répartition, en pourcentages, des différents cas dans chacun des textes :

	Sp en tête	« et »	« mes »	« car »	total conj.	sub.temp
<i>Artu</i>	10	30	5	33	68	9
<i>Joinville</i>	15	31	1	10	42	33
<i>QJM</i>	17	6	10	16	32	9
<i>Froissart</i>	18	3	7	18	28	20
<i>Monstrelet</i>	31	3	10	7	20	15
<i>CNN</i>	26	13	6	4	23	20
<i>Commynes</i>	40	1	11	19	31	6
<i>Jehan</i>	15	11	6	18	35	32

Comme les chiffres l'attestent, il est difficile de déceler une évolution notable, hormis, semble-t-il, le recul progressif de la structure « conjonction + SpV ».

En outre, ces quelques grandes tendances mises à part, on ne peut que constater l'éparpillement des cas restants (chacun d'eux n'excédant que rarement 5 occurrences), au sein d'un même texte, et d'un texte à l'autre.

Ce qui se dégage cependant nettement, c'est que les quelques structures récurrentes mentionnées ci-dessus n'apparaissent pas dans les énoncés VSp : on ne rencontre jamais de conjonction seule suivie de VSp, et les très rares cas de subordonnée temporelle sont toujours accompagnés d'un autre élément (adverbe ou SN, le plus souvent circonstanciel).

Pour ce qui est des cas dispersés, on observe une situation comparable : par exemple, l'adverbe « lors », qui apparaît dans 4% (12 occurrences) des énoncés SpV de *QJM*, ne se trouve dans aucun des énoncés VSp. De même, l'adverbe « toutefois », que l'on rencontre à 4 reprises dans les énoncés SpV de *Froissart* n'apparaît pas quand Sp est postverbal. Il est en revanche présent, certes précédé de « mais », dans un énoncé VSp de *Artu*, texte dans lequel on ne le rencontre pas avec Sp préverbal, alors qu'on relève plusieurs occurrences de « neporquant/nequedant »... absent des énoncés VSp. On pourrait multiplier les exemples de la sorte. Ils laissent nettement apparaître des phénomènes de répartition complémentaire, non pour l'ensemble des textes, mais au sein d'un même texte, comme l'atteste l'exemple de « toutefois ». Il s'agit là d'une tendance générale, certes très marquée, mais qui n'en tolère pas moins quelques exceptions :

- (20) En ces choses areer <preparer> mit il jusques a midi. **Et lors il** fist sonner ses tabours, que l'en appelle nacaires...(*Joinville*)

⁹ « Car », au moins en ancien français, s'apparente parfois davantage à un adverbe.

- (21) Tandis que nous fumes sur mer par vi jours, je, qui estoie malade, me seioie touz jours decoste le roy. **Et lors** me conta **il** comment il avoit esté pris...(*Joinville*)

Notons cependant que, dans le second cas (VSp), on a un changement de sujet d'une proposition à l'autre : on passe de « je » (sujet de « seioie ») à « il ». Nous faisons l'hypothèse que la position variable du sujet trouve là son explication. Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur cette question (2.3.2.). Disons simplement pour l'instant que, dans un tel cas, s'il y a bien "répartition complémentaire", ce n'est pas au niveau de la forme même. Cela nous conduit d'ailleurs à envisager d'autres cas de répartition complémentaire plus "subtils".

Il arrive ainsi qu'un élément de même sémantisme soit réalisé sous des formes différentes. C'est en particulier le cas des adverbiaux de cause. On rencontre en effet des subordinées causales dans les énoncés SpV de plusieurs textes (*Joinville, QJM, Froissart, CNN*), mais pas dans leurs énoncés VSp (ni dans ceux des autres textes d'ailleurs). Dans ceux-ci, on rencontre en revanche, bien que rarement, des SN prépositionnels, généralement « por ce ». Il faut cependant noter une exception :

- (22) **Et pour ce que il <ils> veoient que li rois et nous, vous volons aidier et porter a l'encontre de euls, il** se refrenent de monstrier de fait leur mautalent <mauvaise intention> (*Froissart*)
- (23) **...et pour ce que ses <son> fils nommés Edouwars n'eut point celle grace ne <ni> bonne aventure d'armes,** car tous ne sont pas ne <ni> ne pueent <peuvent> estre aourné <parés> de bonnes vertus, escei **ils** <tomba-t-il> en haine et indignation de son peuple (*Froissart*)

Nous hasarderons toutefois une explication. Il nous semble en effet que l'on retrouve un cas de figure proche de celui rencontré dans les énoncés (20) et (21). Le sujet de l'énoncé de SpV ou de VSp est certes le même, dans (22) et (23), que celui de la subordinée causale qui précède. En revanche, si l'on considère le contexte immédiatement précédent¹⁰, on constate que le sujet de SpV y est mentionné, avec d'autres référents, tandis que celui de VSp ne l'est pas, l'énoncé étant centré sur le père d'Edouard. Dans SpV le sujet est déjà au centre de l'attention, dans VSp il le devient.

Il arrive aussi que, au sein d'un texte, on rencontre un même élément, mais, s'il est seul devant SpV il ne l'est pas devant VSp, ou inversement, ou bien encore, il est accompagné d'un élément différent. C'est le cas des subordinées temporelles, on l'a dit, mais aussi des subordinées concessives ou hypothétiques :

- (24) **...et s'il chiet <tombe> a la dame une espille <épingle>, il** l'amassera, car elle se pourroit affoler <faire du mal> a soy baissier (*QJM*)
- (25) **Et s'il le savoit bien davant qu'il fust marié, si <pourtant> l'a il** oublié...(*QJM*)

Le cas des subordinées hypothétiques est particulièrement intéressant. En effet, la répartition est claire : que la subordinée soit précédée ou non d'une conjonction de coordination, elle est toujours suivie, lorsqu'elle précède un énoncé VSp, de l'adverbe « si » à valeur d'opposition (parfois « encore » ou « toutefois »), alors qu'elle ne l'est jamais devant un énoncé SpV. Surtout, la présence de l'adverbe, dans le premier cas, souligne la valeur spécifique de l'enchaînement dénoté dans la proposition principale : en l'absence de « si », la conséquence découle naturellement de l'hypothèse/condition exprimée dans la subordinée.

¹⁰ Faute de place, nous ne le reproduisons pas : le lecteur voudra bien nous faire confiance, ou pourra vérifier lui-même dans l'œuvre : p 41 pour l'énoncé (23), p 122 pour (22).

Ce n'est pas le cas dans les énoncés VSp : la conséquence est inattendue au sens où elle s'oppose à l'enchaînement qu'aurait pu laisser prévoir la subordonnée, ce qu'indique le sémantisme de « si ». Rétrospectivement il faut donc considérer la subordonnée, non comme ayant une véritable valeur hypothétique, mais plutôt concessive.

Il est enfin un type d'éléments dont la répartition mérite quelques remarques : il s'agit des compléments essentiels, et en particulier de l'objet nominal. Dès le 13^{ème} siècle, VO¹¹ est devenu l'ordre le plus fréquent, mais, au moins au 13^{ème} siècle, OV n'est pas rare. On rencontre en fait deux schémas : OVS, assez fréquent, et OSV, beaucoup plus rare.

Au 13^{ème}, OVS a deux valeurs principales : si l'objet est anaphorique, il a une valeur topicale, mais la construction véhicule une certaine emphase du fait de la raréfaction de OV. Si l'objet est indéfini ou intensifié, il s'agit d'un objet focal, nettement emphatisé.

La construction OSV, du fait de sa grande rareté, est très emphatique, ce qu'elle était déjà au siècle précédent (alors que OVS ne l'était pas). Dans les siècles qui suivent, OVS continue à se raréfier, tandis que, de manière assez inattendue, OSV connaît un développement provisoire entre 1300 et 1450, probablement lié à l'accroissement de l'ordre SV.

Dans notre corpus, deux textes, *Monstrelet* et *Jehan*, ne présentent aucune occurrence d'objet préverbal.

Artu présente le cas de figure attendu au regard de sa datation : pas de séquence OSpV, mais 3 séquences OVSp, avec un objet anaphorique, ou au moins lié au contexte précédent, ce qui n'empêche pas, dans 2 des cas, une valeur contrastive et donc emphatique :

- (26) Li rois Artus, qui encore estoit apoiez a une fenestre, vit le cheval Lancelot; si le connut bien comme celui meïsmes qu'il li avoit donné, mes **Lancelot ne connut il** mie, car trop estoit enbrons <la tête baissée>....(*Artu*)

Dans *QJM*, on relève 2 occurrences de OVS : toutes deux établissent un lien avec le contexte précédent (par un élément démonstratif ou comparatif) :

- (27) Si lui convient prendre en patience, quar **aulture remyde n'y peut il** metre (*QJM*)

Dans *CNN* et *Commynes*, on ne rencontre au contraire que l'ordre OSV, et à une seule reprise. La valeur est nettement emphatique, et il est notable que l'objet nominal renferme dans les deux cas l'adjectif « nul » :

- (28) ...et bref **nul bien sans elle avoir il ne pavoit**, tant estoit il au vif feru de l'amour d'elle (*CNN*)
(29) ...car ilz ne les nourrissent seullement que à faire les folz en habillemens et en parolles ; **de nulle lectre ilz n'ont** congnoissance (*Commynes*)

Dans *Artu*, *QJM*, *CNN* et *Commynes*, la situation est donc nette : l'objet préverbal n'apparaît qu'avec un Sp postverbal ou au contraire préverbal.

Les données sont plus complexes avec *Joinville* et *Froissart* : on trouve des occurrences d'objet préverbal aussi bien dans des énoncés SpV que VSp. Dans les premiers (2 occurrences dans chacun des textes), la valeur de l'énoncé est nettement emphatique dans *Joinville*, dans la mesure où l'objet correspond à un élément "nouveau", ou en tout cas inactif (notons 1 occurrence de « nul ») :

- (30) Il geterent une planche a terre pour requueillir le roy et le conte d'Anjou, son frere, et mon seigneur Geffroi de Sergines et mon seigneur Phelippe de Annemos, et le marechal de France que en appelloit dou Meis, et le mestre de la

¹¹ Nous n'envisageons ici que l'objet nominal.

Trinité et moy. **Le conte de Poitiers il retindrent** en prison jusques a tant que le roy leur eust fait paier les .iic. mille livres que il leur devoit faire paier...(*Joinville*)

Dans *Froissart*, au contraire, l'objet présente un caractère nettement anaphorique ou établit un lien par inférence avec le contexte précédent, à travers « nul », cette fois-ci pronominal :

- (31) La fu recordé et leu au lonch et tout hault li mesfait de messire Hue le Espensier ; ne <et> **a nuls des articles il n'oposa** ne <ni> ne dist riens a l'encontre (*Froissart*)

La situation est pour ainsi dire inverse dans les énoncés VSp de ces deux mêmes textes : dans *Joinville*, l'objet a une valeur anaphorique, alors qu'il désigne au contraire des référents inactifs dans *Froissart* :

- (32) **Chars avoient il** assés, mais toutes aultres choses <choses> lor estoient si chieres et si court tenues, qu'il n'en pooient recouvrer (*Froissart*)

Si l'on ne peut, de manière systématique, associer un type d'objet (actif ou inactif) à une position du sujet, on constate en revanche, au sein d'un même texte, une répartition complémentaire des objets dans les énoncés VSp et SpV en fonction de leur accessibilité.

Nous avons, au fil des lignes précédentes, tenté de dégager les spécificités des énoncés SpV du point de vue de leurs éléments initiaux. On a ainsi pu mettre au jour trois tendances assez nettes (sujet initial, ou précédé d'une conjonction de coordination, ou précédé d'une subordonnée temporelle), tendances qui, bien que dans des proportions variables, se maintiennent d'un texte à l'autre, sans qu'il soit facile de déceler une évolution nette. Au-delà de ces régularités, nous avons vu que les éléments initiaux étaient assez divers, "éparpillés". Mais l'analyse a par ailleurs révélé un trait caractéristique de tous les textes, à savoir la présence de phénomènes de répartition complémentaire des éléments initiaux entre les énoncés SpV et VSp. Rappelons à ce propos que ces répartitions n'ont pas un caractère absolu, mais peuvent varier d'un texte à l'autre (même si l'on relève des constantes) : disons que, si le phénomène est constant, ses modalités sont variables. Il semble donc que, de ce point de vue, nous soyons face à des "micro-systèmes" propres à chaque texte. La relative disparité des pourcentages d'inversion de Sp laissait d'ailleurs présager ce fait.

En envisageant les phénomènes de répartition complémentaire, nous avons eu l'occasion de mentionner plusieurs exemples d'énoncés VSp, sans toutefois véritablement dégager leurs caractéristiques : peut-on, comme pour les énoncés SpV, mettre au jour quelques tendances en ce qui concerne les éléments initiaux, et, partant, la relation avec le contexte précédent ?

2.3.2. Les énoncés VSp : continuité et rupture

Si l'on s'attache à la forme même des éléments initiaux, ou à leur sémantisme, il est difficile de déceler des régularités communes à l'ensemble des textes. Ainsi, alors que l'on a pu mettre au jour la présence récurrente d'une conjonction de coordination ou d'une subordonnée temporelle en tête des énoncés SpV, rien de tel n'apparaît ici. Mais, sur trois siècles, cette constante était somme toute assez inattendue, d'autant plus que notre diachronie couvre deux états de langue, ancien et moyen français, sinon radicalement, en tout cas suffisamment différents pour que l'on ait jugé bon de les distinguer.

De ce point de vue, les énoncés VSp correspondent davantage à nos attentes, dans la mesure où l'on peut distinguer une relative évolution à partir de *Joinville*. On observe en outre, au sein d'un certain nombre de textes, la présence récurrente de certains éléments : tantôt celle-ci est propre à un texte, ce qui corrobore l'existence de micro-systèmes, tantôt elle se manifeste dans plusieurs textes.

Enfin, si l'on dépasse la forme même des éléments, ou leur sémantisme, on voit alors se dégager deux caractéristiques communes à bon nombre des énoncés VSp.

L'évolution qui se dessine au fil des textes est triple. Tout d'abord, on constate que la proportion de compléments essentiels (objets direct et indirect, attribut) en position initiale diminue : dans *Artu* et *Joinville*, elle est respectivement de 23% (9 occurrences) et 33% (6 occurrences). Elle n'est plus que de 8% dans *QJM* (2 occurrences), de 10% dans *Froissart* (4 occurrences) et de 7% dans *CNN* (1 seule occurrence qui correspond à un attribut). *Monstrelet*, *Jehan* et *Commynes* n'en présentent aucune occurrence. Il faut néanmoins relativiser le phénomène : notre corpus est restreint, et, dans d'autres textes contemporains de ces trois derniers, on rencontre encore des cas de compléments essentiels initiaux. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une tendance générale qui s'inscrit dans la régression des séquences OV. Il faut noter à ce propos que celles-ci se maintiennent davantage avec un sujet nominal.

Par ailleurs, on constate que les éléments qui établissent un lien avec le contexte précédent connaissent un recul notable. Il s'agit en particulier des morphèmes démonstratifs (certains inclus dans les compléments essentiels), mais aussi des éléments servant à établir une comparaison, ou bien encore des adverbes spatio-temporels à caractère anaphorique (« lors », « leant »). On rencontre de tels éléments dans 38% des énoncés VSp de *Artu* et dans 58% de ceux de *Joinville* : ils sont quasiment absents des textes plus tardifs.

Dans ces derniers, on voit en revanche se développer des éléments à caractère logico-pragmatique¹². Parmi ceux-ci, il faut noter la présence récurrente des subordonnées hypothétiques ou concessives suivies, le plus souvent de l'adverbe « si » à valeur oppositive, parfois de « encore » ou « toutefois » : 6 occurrences (25%) dans *QJM*, 4 occurrences (10%) dans *Froissart*, 1 occurrence (qui constitue l'unique énoncé VSp) dans *Monstrelet*, 1 occurrence dans *CNN*, et 2 occurrences (29%) dans *Commynes*.

Nous en avons cité un exemple ci dessus (25), en voici quelques autres :

- (33) ... et se <si> il le portent et suesfrent un temps oultre lor volenté, si <pourtant> en rendent il en la fin crueuls paiement (*Froissart*)
- (34) Et non obstant que Guillemme de Flavy, capitaine d'ycelle ville de Compiengne, euyt son pardon et rémission du Roy, pour la mort du seigneur du Rieu, mareschal de France, qui estoit mort en ses prisons, toutefois n'ala il point devers le Roy (*Monstrelet*)
- (35) Mais jamais je n'ay congneu prince qui ait sceu congnoistre la difference entre les hommes, jusques à ce qu'il se soit trouvé en necessité et en affaire, et, s'ilz le congnoissoient, si l'ignoroient-ilz (*Commynes*)

Si l'adverbe « si » apparaît régulièrement derrière ce type de subordonnées, on le rencontre aussi fréquemment seul, souvent avec une valeur adversative/concessive (36), mais aussi dans la tournure « si faire/être » dans laquelle il marque une forme de conformité, et que l'on peut traduire par « l'être/le faire » (37). Dans cette même tournure « si faire », il a parfois le sens de « aussi », et la construction signifie « faire de même/pareillement » (38). On le trouve enfin, bien que rarement, avec une simple valeur d'enchaînement, difficilement traduisible¹³ :

- (36) Chils rois ne faisoit compte de veoir la roine. Si estoit elle tres belle dame et feminine et doucement enlangagie <au langage agréable> (*Froissart*)
- (37) Plust a Dieu qu'il vouldist tirer nostre chemin ». « Certes, sire », dit ung Anglois, « si fait il jusques a Bourdeaulx, comme il dit. » (*Jehan*)

¹² Cela ne signifie pas que ceux-ci sont totalement absents des deux textes précédents, mais ils y sont en tout cas plus rares.

¹³ C'est au contraire cette dernière valeur qui prédomine dans les énoncés VSn.

- (38) La feste dura quinze jours, si donna le roy Jehan de moult riches dons au roy et a la royne d'Espagne, ses beau pere et mere, **si fit il** aux roys d'Arragon, de Portugal et de Navarre, et a leurs femmes...(*Jehan*)

Ce dernier énoncé est à rapprocher de la construction en « aussi faire » que l'on rencontre dans *CNN* et dans *Jehan* :

- (39) Il n' est pas content de ce, mais, pour la bien veoir a son aise et sa beaulté regarder, la tourne, et sus son gros derriere par trois, par quatre foiz sa rude main il fait descendre; il la revire d'aultre ; et comme il avoit le derriere regardé, **aussi fait il** le devant, ce que la bonne simple femme ne veult pour rien consentir (*CNN*)

Notons enfin la présence régulière, dans *QJM*, *Froissart* et *CNN*, des adverbes « encore » et « ore » :

- (40) ...et li faites avoir son estat et vivre raisonnablement toute sa vie. **Encores** se pora **il** amender en consience, de quoi, tant c'a Dieu, il en vaudra grandement mieuls (*Froissart*)
- (41) Le pouvre home court jour et nuit et quiert la robe dessus dite, et aultres chouses, dont a l' aventure il s' endebte grandement. **Or** est **il** bien venu (*QJM*)

La liste n'est bien sûr pas exhaustive, mais nous aimerions, à partir de ces quelques exemples, tenter de dégager ce qui nous semble être la double caractéristique commune de ces énoncés : continuité et rupture. Dans le cadre d'un enchaînement textuel, la première n'est pas très surprenante : qu'elle soit souvent associée à la seconde l'est en revanche davantage.

La continuité (discursive et/ou énonciative) se traduit par des marques de cohésion (expressions démonstratives, adverbes anaphoriques) mais aussi par des marques de connexité (conjonctions de coordination ou adverbiaux logico-pragmatiques). Les premières, qui, selon nous, établissent une continuité plus explicite, sont particulièrement présentes dans les deux textes les plus anciens, *Artu* et *Joinville*. Ce sont principalement les secondes que l'on rencontre dans les textes ultérieurs.

Pour ce qui est des ruptures, nous proposons d'en distinguer deux types : celles d'ordre syntaxique et celles d'ordre logico-pragmatique.

Pour les premières, il s'agit, dans nos textes, de l'antéposition au verbe d'un complément essentiel, en particulier l'objet nominal, alors que sa position non marquée est, dès le 13^{ème} siècle, derrière le verbe. Nous avons vu que ce type de rupture est particulièrement bien représenté dans *Artu* et *Joinville*. Notons d'ailleurs que l'élément antéposé, qui provoque l'effet de rupture, est en même temps bien souvent celui qui assure la continuité (morphème démonstratif). Nous avons eu l'occasion de commenter ce type d'énoncés : nous n'ajouterons que quelques remarques.

Si, dès le 13^{ème} siècle, l'antéposition de l'objet nominal est marquée (celle des autres compléments essentiels le deviendra par la suite), la postposition de Sp l'est pareillement, dans la mesure où « il » constitue un topique/thème par excellence. A partir du moyen français, OV se marginalise de plus en plus, de même que VSp, qui déroge désormais au principe grammatical. Or il apparaît que, dans *Froissart*, les objets, dans les séquences OVSp, n'établissent pas de lien avec ce qui précède, contrairement à ce que l'on observe dans *Artu* et *Joinville*. Cela renforce encore (et/ou rend compte de ?) l'effet de rupture. Il est cependant vrai, tant les choses sont complexes, que *QJM*, texte contemporain de *Froissart*, présente une configuration analogue à celle de *Artu* et *Joinville* !

Que les séquences OVSp produisent un effet de rupture ne nous semble pas douteux. Nous concédons cependant volontiers qu'il est nécessaire d'approfondir leur fonctionnement ... et de positionner par rapport à elles, en termes de rupture, les séquences OSpV.

Pour rendre compte des ruptures logico-pragmatiques, nous nous appuyerons sur les énoncés cités ci-dessus (33-41) : en dépit de leur apparente diversité, ceux-ci relèvent en effet d'un même phénomène.

Nous avons vu que les subordonnées hypothétiques et concessives étaient fréquentes, les premières ayant d'ailleurs une valeur pour ainsi dire adversative. Dans les deux cas, le processus est le même : la subordonnée laisse prévoir une certaine conclusion, qui n'est finalement pas celle qui advient. Il y a donc retournement argumentatif.

Considérons maintenant les constructions en « si/aussi faire » au sens de « faire de même/pareillement », et celles en « si faire » au sens de « le faire ». Dans les premières, l'adverbe, comme d'ailleurs « ainsi », traduit la conformité, mais, contrairement à ce dernier, celle-ci concerne, non pas la manière, mais le procès lui-même. On peut donc considérer que « aussi », associé à un verbe vicaire, n'évoque aucun procès particulier, mais l'idée générale de procès, qui ne peut se préciser que par référence au contexte. L'adverbe est porteur de contingence, et « implique un débat au terme duquel une valeur est finalement retenue » (Guimier 1997, à propos de « ainsi »). Qui dit débat dit mise en balance - et donc en suspens - de la relation prédicative.

On observe un processus voisin dans les constructions en « si faire » (au sens de « le faire »). Comme l'a montré Marchello-Nizia (1985), ces tournures expriment une conformité qui n'est jamais absolue : la reprise qu'opère l'énoncé n'est jamais totale, un des éléments change. Dans l'énoncé 37, c'est la modalité qui change, raison pour laquelle on parlera de "reprise dévirtualisée". En effet, ce qui précède, un souhait (*Plust a Dieu qu'il voulsist tirer nostre chemin*) est énoncé sur un mode virtuel. « Si faire », qui apparaît ensuite, au présent, exprime que ce qui a été formulé selon ce mode est actualisé. Le processus de dévirtualisation à l'œuvre dans ces énoncés fait que la relation prédicative est simplement envisagée et non directement validée. Elle ne l'est qu'à l'issue d'une mise en suspens, mais elle aurait tout aussi bien pu ne pas l'être.

Enfin, nous terminerons en envisageant rapidement les adverbes « encore » et « ore ». Le premier, dont la valeur oscille entre temporalité et quantité, traduit une idée de surenchère, mais, surtout, comme l'analyse de Fuchs (1994), qui vaut tout à fait pour les exemples de notre corpus, l'a bien mis en lumière, « encore » exprime l'idée de dépassement d'une frontière attendue.

Quant à « ore », dont la valeur temporelle d'origine (« maintenant ») demeure, même sous-jacente, l'adverbe exprime, comme l'a montré Ollier (1995), le seuil d'une nouvelle situation d'énonciation : « ore » instaure de nouvelles conditions d'énonciation, et de ce fait il marque une rupture.

Dans le cas des retournements argumentatifs, il y a remise en question de la force argumentative du premier élément d'un enchaînement. On peut considérer que l'on valide un énoncé malgré un énoncé précédent qui aurait dû s'opposer à sa validation. La suite que laisse attendre un énoncé n'est pas celle qui advient finalement (cette dernière étant même en général contraire à celle attendue). Il y a renversement, et donc enchaînement inattendu, lequel rejoint tout à fait l'idée de « mise en balance de la prédication » évoquée par ailleurs : en effet, d'une certaine façon, il y a mise en balance - ou du moins il y a eu à un moment donné mise en balance - entre ce qui était censé advenir et ce qui advient réellement. Un processus analogue est à l'œuvre dans les énoncés débutant par « encore » ou « ore », et l'on pourrait étendre cette analyse à bon nombre des énoncés VSp de notre corpus, mais, faute de place, nous ne les aborderons pas ici.

Nous terminerons cette présentation en proposant, au-delà de la simple analyse, une interprétation de la postposition du pronom sujet.

2.3.3. L'inscription du locuteur dans son énoncé

L'idée d'un enchaînement inattendu associé à l'inversion de Sp s'inscrit tout à fait dans l'analyse du mode de donation référentielle du pronom « il » proposée par Kleiber (1994). Pour résumer, « *il* désigne un référent en continuité avec une situation manifeste dans laquelle le référent se trouve impliqué comme actant principal. » (Kleiber 1994 : 83).

Or, mise en balance de la prédication, retournement argumentatif et enchaînement inattendu créent un « non-prolongement de la structure saillante », une « discontinuité avec la situation manifeste », c'est à dire une contradiction partielle avec le processus référentiel de « il », dans la mesure où, si l'on a bien la saillance référentielle, on n'a pas celle de la structure : la première permet l'occurrence du pronom, la seconde lui impose une position inhabituelle, rendant compte d'un dysfonctionnement.

On a donc à la fois continuité référentielle et fonction nouvelle (par rapport à la fonction référentielle la plus courante) de Sp.

On peut aussi envisager et formuler les choses un peu différemment : à une époque où la non-expression du pronom est encore courante, son expression correspond en quelque sorte à une insistance du locuteur. Et l'on peut particulièrement l'interpréter comme telle dans le cadre d'une mise en balance, d'un enchaînement inattendu : aussi surprenante que soit la relation prédicative énoncée, le locuteur la valide, et il souligne le fait qu'il la valide, en exprimant le pronom sujet, mais il indique en même temps son caractère problématique en recourant à une position inhabituelle et inattendue pour ce pronom sujet. Celui-ci aurait ainsi une fonction nouvelle, celle de valider explicitement une relation problématique.

Nous proposons donc de résumer la valeur de ces énoncés en considérant que l'inversion du sujet y rend compte de cette fonction nouvelle, en même temps que du caractère problématique de la relation, lequel est d'ailleurs à l'origine de celle-ci.

Il y a donc, dans les énoncés VSp, inscription de la subjectivité du locuteur, mais, au fur et à mesure que vont se réduire, et même se figer, les contextes d'occurrence des Sp postverbaux, cette trace énonciative va se perdre, et, de ce point de vue, la régression des énoncés VSp correspond à un mouvement du "subjectif" à l'"objectif" (évolution d'ailleurs notée par Marchello-Nizia (1997) à propos d'autres phénomènes).

D'une manière générale, les énoncés VSp rendent compte d'une continuité associée à une rupture, la première étant probablement plus marquée dans les textes les plus anciens.

Rupture signifie marquage pragmatique, "qualitatif", mais aussi, et en même temps, syntaxique et quantitatif, d'autant plus fort dès lors que SpV s'impose.

Nous terminerons cette étude en essayant de voir comment, justement, se situe l'évolution de la syntaxe de SpV dans la perspective de la grammaticalisation.

3. Le développement de SpV : un cas de grammaticalisation ?

On considère souvent que la syntaxe de Sp s'est "grammaticalisée" au sens où elle est devenue plus "contrainte". Une telle affirmation mérite cependant un examen précis des faits. Rappelons tout d'abord qu'il existait déjà des contraintes, autres (principe fonctionnel/informationnel). Par ailleurs, il est nécessaire de vérifier que l'on a bien le processus propre à la grammaticalisation. Enfin, il convient de distinguer expression et position : l'expression aussi est devenue contrainte, mais cette évolution ne relève pas pour autant de la grammaticalisation en tant que processus spécifique : ce qui s'est "rigidifié", c'est la position de Sp, au sens où l'antéposition est devenue quasiment obligatoire.

L'évolution de la syntaxe de Sp semble effectivement s'inscrire dans le cadre de la grammaticalisation : d'une part, alors que la position obéissait à un principe pragmatique, elle devient syntaxique. D'autre part, cette évolution semble mettre en jeu au moins une partie des processus de la grammaticalisation¹⁴.

¹⁴ « le » ou « les » processus de grammaticalisation : notre terminologie peut paraître fluctuante. Nous considérons en fait que la grammaticalisation constitue un "macro-processus", qui réunit un ensemble de "sous-processus", de mécanismes.

Ceux-ci ne s'appliquent cependant pas tous à la même chose : certains affectent le Sp lui-même, d'autres concernent sa position, préverbale ou postverbale, d'autres encore la position préverbale. Il n'en demeure pas moins que ces trois composantes interagissent.

La grammaticalisation est généralement définie comme une évolution du "lexical" vers le "grammatical" (ou du "grammatical" vers le "plus grammatical"), ou comme une évolution du "discursif" vers le "morpho-syntaxique"¹⁵. Comment se situent Sp, sa position et la position préverbale au regard de cette définition ?

Pour ce qui est de Sp, il est sujet et reste sujet : dire qu'il devient "plus grammatical" ne nous paraît pas avoir grand sens. En ce qui concerne la position de Sp, de libre du point de vue grammatical, elle devient contrainte, et de pragmatique (liée au caractère topical ou non du sujet et, surtout, pour Sp, au caractère "marqué" ou non de l'énoncé en termes de rupture), elle devient syntaxique et constitue désormais un indice de la fonction sujet. Enfin, concernant la position préverbale, ou plutôt son contenu, celui-ci, de topique, devient sujet. Cela signifie que le contenu, initialement motivé par des considérations pragmatiques/informationnelles l'est désormais par des considérations grammaticales/syntaxiques (ce qui n'exclut pas que le sujet soit en même temps le topique, en particulier dans le cas de « il », ou que l'on ait à la fois le sujet et un élément topical).

Aussi bien pour le contenu de la position préverbale que pour la position de Sp, on constate donc, non pas tant l'émergence de contraintes que la modification de celles-ci : de pragmatico-informationnelles elles deviennent grammatico-syntaxiques¹⁶.

C'est donc la position de Sp et le contenu de la position préverbale qui se "grammaticalisent", avec désormais coïncidence entre les deux. Il n'en demeure pas moins que certains des mécanismes à l'œuvre dans la grammaticalisation affectent Sp lui-même, comme on va le voir.

Il apparaît par ailleurs que l'insertion de faits syntaxiques dans le cadre de la grammaticalisation suppose certains "aménagements", que nous évoquons ci-dessous.

Si le processus de grammaticalisation implique certains mécanismes, il requiert, au préalable, la présence de certaines "conditions nécessaires". Nous commencerons par envisager celles-ci.

3.1. Les conditions nécessaires

Parmi les conditions nécessaires à la grammaticalisation, il convient de distinguer les prérequis et les motivations.

Comme prérequis, il faut ainsi que l'on ait affaire à une catégorie majeure. Dans une certaine mesure, on peut considérer que, en ancien français, et encore en moyen français, Sp préverbal a un statut de SN, dans la mesure où il est autonome. Cela ne vaut bien sûr que d'un point de vue syntaxique et phonologique, car le pronom ne présente pas par ailleurs d'autonomie référentielle.

La question du sémantisme, c'est à dire le fait que le sémantisme de l'objet de la grammaticalisation revête un caractère général, n'est en revanche pas pertinente.

Pour ce qui est de la fréquence, la position préverbale de Sp était de fait la plus répandue, Sp étant topique/thème par excellence.

On mentionne aussi souvent, parmi les prérequis, la possibilité d'établir des inférences. Dans le cas de l'évolution de la syntaxe de Sp, il semble difficile d'envisager des implicatures conversationnelles. En revanche, au vu de la fréquente coïncidence entre position préverbale et position du sujet, on peut considérer que la première a été réinterprétée comme correspondant à la seconde.

¹⁵ Les deux approches ne sont d'ailleurs pas incompatibles : l'utilisation des formes lexicales dans le discours peut conduire à des structures morpho-syntaxiques.

¹⁶ Notons d'ailleurs qu'il existait déjà une contrainte "grammaticale", celle du verbe en seconde position. Cette contrainte n'était pas absolue, on l'a vu, mais celle du sujet en position préverbale ne l'est pas davantage aujourd'hui.

Que les prérequis, au moins certains, soient réunis ne signifie pas pour autant que le processus de grammaticalisation va forcément se déclencher : pour cela, il faut que certaines motivations interviennent. Dans le cas qui nous intéresse, celles-ci ne s'imposent pas d'emblée : le souci de clarté, ou celui d'une plus grande informativité a-t-il joué un rôle ? Si c'est la cas, c'est de manière indirecte. En effet, contrairement aux noms, la déclinaison se maintient pour les pronoms. Certes elle est déficiente (en tout cas pour « elle », « nous » et « vous ») mais elle l'était déjà en ancien français.

La langue connaît en revanche un mouvement général, qui consiste, globalement, en une rigidification de l'ordre des mots, et, en particulier, en un développement de l'ordre SV (les deux étant en rapport avec chute de la déclinaison). On peut considérer que l'évolution de la position de Sp s'inscrit dans ce mouvement général.

3.2. Les mécanismes

L'unidirectionnalité est souvent présentée comme un processus majeur de la grammaticalisation. Il faut cependant préciser que, plus qu'un mécanisme en soi, il s'agit d'une modalité qui affecte le mouvement général et les différents processus à l'œuvre.

De ce point de vue, on peut considérer que l'évolution de la syntaxe de Sp est doublement unidirectionnelle, tant en ce qui concerne le mouvement lui-même (uniquement de VSp vers SpV) que les mécanismes qui accompagnent la fixation de Sp devant V.

Les deux mécanismes jugés prépondérants dans le processus de grammaticalisation sont ceux de réanalyse et d'analogie.

La première est bien à l'œuvre, à plusieurs égards, dans l'évolution de la syntaxe de Sp. En effet, on peut considérer qu'un ordre topique-commentaire (ou thème-rhème) a été réanalysé comme un ordre SV. Par ailleurs, la position préverbale, de topicale, a été réanalysée comme celle du sujet. Enfin, pour le sujet lui-même, il y eu aussi réanalyse, à un autre niveau : le pronom préverbal, initialement disjoint, est devenu conjoint. Il fait donc désormais partie de la zone verbale, ce qui implique une modification de la structure sous-jacente.

Le mécanisme d'analogie, de son côté, s'impose avec évidence : on a, globalement, extension des contextes pragmatiques initialement contraints. En effet, le sujet préverbal, qui correspondait à un topique ou à un énoncé non-marqué, n'a désormais plus besoin de présenter un caractère topical et il apparaît dans tout contexte pragmatique (ou presque).

On constate par ailleurs que l'évolution de la syntaxe de Sp met en œuvre plusieurs des mécanismes morpho-syntaxiques associés à la grammaticalisation.

Tout d'abord, on a bien recatégorisation, puisque, perdant son caractère disjoint, le pronom devient un clitique. La décatégorialisation est pareillement présente, puisque l'on observe, pour Sp, une perte des traits liés à la prédicativité, en particulier la possibilité d'être coordonné ou déterminé (sur le plan référentiel, ses caractéristiques restent cependant les mêmes). Enfin, on ne peut que constater la perte de liberté, et cela à deux niveaux : d'une part, Sp se fixe devant le verbe, et, d'autre part, il perd son autonomie par rapport au verbe, d'où une hausse de la liaison structurelle.

Il reste à savoir si c'est parce que Sp se fixe devant V qu'il perd son caractère disjoint. Cela est pour le moins discutable, dans la mesure où c'est précisément en position préverbale qu'il présentait ce caractère. Cette évolution ne semble donc pas directement liée à celle de sa position. Il se peut en revanche que l'affaiblissement sémantique (cf. infra) ait entraîné un affaiblissement syntaxique. Il semble en tout cas plus prudent de parler de phénomènes concomitants ou corrélés que de rapport de cause à effet.

Parmi les mécanismes sémantiques, c'est avant tout la désémantisation qui s'avère pertinente dans le présent cas. En se fixant, Sp perd de son contenu pragmatique (ou, autrement dit, la position perd son aptitude à indiquer celui-ci). Cela a des répercussions au niveau de l'énoncé dans son ensemble. Il apparaît cependant que, de ce point de vue, le phénomène est pour ainsi dire inverse aux exemples typiques de grammaticalisation :

généralement, il y a gain du côté pragmatique. Dans notre cas, le gain pourrait consister en une explicitation de la fonction syntaxique. Mais peut-on enore parler de gain sémantique ?

Pour ce qui est des phénomènes métaphoriques et métonymiques, ou d'abstraction, il semble difficile de dégager leur pertinence à l'égard de l'évolution de Sp.

Enfin, parmi les mécanismes phonétiques à l'œuvre, on relève bien le plus fréquent d'entre eux, l'érosion/réduction. Sp perd en effet son potentiel tonique, il ne peut plus recevoir l'accent. Il subit donc une cliticisation, et ne peut plus former de domaine prosodique autonome. Ce phénomène est d'ailleurs plus tardif que la perte du caractère disjoint. Toutefois, comme pour cette dernière, il est sans doute plus prudent de parler de phénomènes corrélés.

Après examen des différents processus impliqués dans la grammaticalisation, on peut donc conclure que ce qui s'est grammaticalisé, c'est à la fois la position de Sp, la position préverbale et l'ordre SpV.

On a bien passage d'une position motivée par des facteurs pragmatiques à une position conditionnée par des facteurs grammaticaux-syntaxiques, et, partant, réinterprétation de stratégies pragmatico-informationnelles en des structures morpho-syntaxiques.

Mais, en même temps, il apparaît que le concept de grammaticalisation rencontre certaines limites. En effet, on a vu que les mécanismes interviennent à différents niveaux (Sp, position de Sp, position préverbale). De plus, certains des mécanismes caractéristiques de la grammaticalisation s'avèrent non-pertinents, tandis que d'autres doivent être reformulés ou ne sont peut-être que concomitants.

Nous maintiendrons que le développement de l'ordre SpV correspond bien à une forme de grammaticalisation, sans pour autant en constituer un cas typique.

Nous terminerons par une dernière remarque, qui nous ramène aux énoncés VSp envisagés plus haut. Que dire en effet, du point de vue de la grammaticalisation, du maintien, dans certains cas, de la position postverbale de Sp, et des énoncés VSp ?

On ne les rencontre plus que dans des contextes restreints. Ceux-ci le sont du point de vue pragmatique, puisqu'ils correspondent à des effets de mise en balance de la prédication, d'enchaînement inattendu. C'était déjà le cas, mais ces contextes connaissent désormais une réduction du point de vue syntaxique : en français moderne, l'inversion de Sp n'est plus possible que derrière certains adverbes (« ainsi », « aussi », « peut-être », « à peine », « sans doute »...). Dans un sens, ces contextes ont donc été réinterprétés en syntaxe.

Peut-on, pour cette évolution, parler de grammaticalisation ? Cela semble difficile, ne serait-ce que parce que l'on observe une restriction, et non une généralisation des contextes. On peut en revanche considérer que l'on a affaiblissement sémantique. En effet raréfaction et opposition au principe grammatical ne conduisent pas, comme cela se produit souvent par ailleurs, à un accroissement du caractère marqué, ni donc à un renforcement sémantico-pragmatique. Du fait que la position postverbale, dans certains contextes de "rupture", n'est plus liée qu'à la présence de certains adverbes, son impact est moindre. Le terme de "figement" nous semble assez adéquat pour rendre compte du déclin des énoncés VSp.

Si la grammaticalisation implique parfois des phénomènes de "subjectification" (cf. Traugott 1993), nous proposons au contraire de parler d'"objectification" pour celle correspondant à la fixation de Sp en position préverbale : elle correspond en effet à la disparition, pour le locuteur, de la possibilité d'inscrire sa subjectivité dans le texte. Le caractère figé que présentent désormais les énoncés VSp va dans ce même sens.

4. Conclusion :

L'étude que nous avons proposée ne se veut qu'une modeste contribution à la vaste question de l'évolution du sujet pronominal. Les recherches doivent en effet être élargies dans plusieurs directions : d'une part, il est bien évidemment nécessaire d'enrichir le corpus, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, et il convient d'autre part de se pencher sur les

autres pronoms personnels¹⁷. Il est par ailleurs nécessaire d'étudier de près les énoncés à sujet non-exprimés, ainsi que leur évolution, afin de les mettre en relation avec les énoncés VSp et SpV. Enfin, nous l'avons dit, les modalités de l'expression (ou non-expression) du sujet dans le contexte précédent méritent d'être approfondies.

Il n'en demeure pas moins que l'analyse menée ici nous a permis de dégager certains principes qui ne nous semblent pas devoir être infirmés, au moins pour les énoncés à sujet exprimé.

Nous avons pu mettre au jour la présence de phénomènes de répartition complémentaire entre les énoncés VSp et SpV, tant du point de vue des éléments initiaux que de la relation avec le contexte précédent. En particulier, il est apparu que les énoncés VSp, comparés aux énoncés SpV, se caractérisent par l'expression d'une relation de rupture, qualifiable aussi d'enchaînement attendu. Celui-ci prend diverses formes (retournement argumentatif, mise en balance de la prédication, antéposition d'un complément essentiel) et il est souvent associé, mais pas toujours, à une forme de continuité. Au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, la rupture, dont les formes évoluent, a tendance à l'emporter sur la continuité, ce qui va dans le sens du caractère de plus en plus marqué des séquences VSp (du fait de leur recul). Il s'agit bien évidemment de tendances, qui n'ont pas un caractère absolu. En particulier, certains énoncés SpV traduisent parfois aussi une rupture. Il est donc nécessaire d'approfondir leur analyse pour déterminer ce qui les distingue des énoncés VSp¹⁸, notre hypothèse étant que la répartition des énoncés VSp/SpV n'est pas fortuite. Il n'en demeure pas moins que ces tendances se dégagent suffisamment nettement pour que l'on puisse considérer qu'elles ne sont pas le fruit du hasard.

Elles mettent en outre au jour le fait que, au fur et à mesure que la position de Sp va se fixer devant le verbe, et que les possibilités d'alternance SpV/VSp vont fortement se réduire, la langue va perdre du même coup de possibles effets de sens et la possibilité, pour le locuteur, de marquer, indirectement, sa présence dans le texte. Il reste à voir si la langue a trouvé moyen de compenser cette perte, et comment.

5. Bibliographie :

Textes étudiés :

La Mort le Roi Artu, éd. Jean Frappier, Genève, 1954, Droz

Jean de Joinville, *La vie de Saint Louis*, éd. J. Monfrin, Paris, 1995, Classiques Garnier

Jean Froissart, *Chroniques*, éd. G. T. Diller, Genève, 1972, Droz

Les XV Joyes du Mariage, éd. J. Rychner, Genève, 1963, Droz

Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, éd. L. Douët d'Arcq, Paris, 1857-1862, Société de l'Histoire de France (SHF)

Les cent nouvelles nouvelles, éd. F. P. Sweester, Genève, 1966, Droz

Le Roman de Jehan de Paris, éd. E. Wickersheimer, Paris, 1923, Champion (Librairie ancienne)

Philippe de Comynnes, *Mémoires, livre I*, éd. J. Calmette, tome 1, Paris, 1964-65, Belles Lettres (CHFM)

Bibliographie linguistique :

Buridant, Claude. 1987. Les résidus de l'ordre OV en ancien français et leur effacement en moyen français. *Romania* 108 : 20-65.

¹⁷ Notons cependant que l'analyse que nous avons menée dans d'autres textes, y compris sur les autres pronoms personnels, corrobore tout à fait les résultats obtenus ici (cf. Prévost, sous presse).

¹⁸ Il n'était pas possible de développer ce point ici, mais signalons que l'analyse menée ailleurs des énoncés débutant par « mais », fréquents avec un sujet préverbal, montre certaines spécificités qui les distinguent nettement des énoncés VSp à valeur adversative/concessive.

- Buridant, Claude. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.
- Combettes, Bernard. 1988. *Recherches sur l'ordre des éléments de la phrase en moyen français* (Thèse pour le Doctorat d'Etat, Université de Nancy ; exemplaire dactylographié).
- Dufresne, Monique. 1995. Etude diachronique de la cliticisation des pronoms sujets à partir de français médiéval. *Revue Québécoise de Linguistique* 24 : 84-109.
- Fournier, Nathalie. 1997. La place du sujet nominal dans les phrases à complément prépositionnel initial. in C. Fuchs ed. : 97-132.
- Fournier, Nathalie et Fuchs, Catherine. 1998. Place du sujet nominal et opérations de thématization. *Cahiers de praxématique* 30 : 55-68.
- Fuchs, Catherine. 1994. *Paraphrase et énonciation*. Paris : Ophrys.
- Fuchs, Catherine ed. 1997. *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Guimier, Claude. 1997. La place du sujet clitique dans les énoncés avec adverbe initial. in C. Fuchs ed. : 43-96
- Halliday, M.A.K. et Hasan, Ruqaiya. 1976. *Cohesion in English*. London : Longman.
- Langue Française* 78. 1988. *Le thème en perspective*
- Hopper, Paul J. et Traugott Elizabeth C.. 1993. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kleiber, Georges. 1994. *Anaphores et Pronoms*. Louvain la Neuve : Duculot.
- Lambrecht, Knud. 1994. *Information structure and sentence form : Topic, Focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1979, rééd. 1997. *Histoire de la langue française au XIV^{ème} et XV^{ème} siècles*. Paris : Nathan.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1985. *Dire le vrai*. Genève : Droz.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1995. *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris : Armand Colin.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1997. Evolution de la langue et représentations sémantiques : du "subjectif" à l'"objectif" en français. in C. Fuchs et S. Robert eds. *Diversité des langues et représentations cognitives*. Paris : Ophrys.
- Ollier, Marie-Louise. 1995. *Or*, opérateur de rupture. *Linx* 32 : 13-31.
- Prévost, Sophie. 1998. La notion de thème : flou terminologique et conceptuel. *Cahiers de Praxématique*, 30 : 13-35.
- Prévost, Sophie. 1999. *Aussi en position initiale : évolution sémantico-syntaxique du 12^{ème} au 16^{ème} siècle*. *Verbum* XXI, 3 : 351-380.
- Prévost, Sophie. sous presse. *La postposition du sujet aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles : approche sémantico-pragmatique*. Paris : éditions du CNRS.
- Traugott, Elizabeth C. et Heine, Berndt. eds. 1991. *Approaches to grammaticalization*, 2 vol. Amsterdam : Benjamins.
- Vennemann, Théo. 1976. Topics, subjects and word-order : from SXV to SVX via TVX. in J.M Anderson et C. Jones eds. *Proceedings of the first international congress of Historical Linguistics*. Amsterdam : 339-376.
- Zink, Gaston. 1997. *Morpho-syntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (14^{ème}-15^{ème} siècles)*. Genève : Droz.

Sophie Prévost
 18 rue des Messiers
 93100 Montreuil
 France

sophie.prevast@freesbee.fr